

Intervention de Mgr Antoine Herouard

21 octobre 2013

Après la large fresque d'Henri Tincq, mon angle de vue va être plus resserré. A partir de mon expérience au sein de la Conférence des Evêques de France, en tant que secrétaire général jusqu'en juillet dernier. J'ai été témoin de l'extrême variété des situations dans les diocèses de France et en même temps d'un certain nombre de constats que je vais vous partager. Il y a une variété de situations entre les grands diocèses urbains, ceux de la banlieue et les diocèses ruraux. Cela étant, nous retrouvons des constantes. Nous balançons toujours entre la pauvreté de notre Eglise (sur un plan humain, matériel) et en même temps sa vitalité. Souvent, nous voyons plus les problèmes, ce qui ne va pas, ce qui pourrait aller mieux et nous avons du mal à percevoir ses éléments de vitalité.

D'autre part, l'Eglise en France est regardée, observée comme un laboratoire. Il y a des choses qui se vivent et qui vont concerner aussi d'autres pays, des aires géographiques dans le monde sur lesquelles l'expérience française peut apporter. Il faut lutter contre une forme de pessimisme, de découragement. Au-delà des difficultés, nous n'avons pas à rougir de ce qui est vécu dans notre Eglise en France et à être porteurs d'espérance concrète.

Deux points seront abordés :

1. L'avenir des communautés chrétiennes. Que vont-elles devenir, demain, dans 10 ans, dans 20 ans ? Nous voyons bien les difficultés mais aussi des éléments, des initiatives pour relever le défi.

2. La question de la place de l'Eglise et des catholiques dans la société française. Nous sommes souvent un peu trop timides à ce sujet. Nous avons du mal à percevoir que nous y avons un rôle à jouer. Je parlerai de la laïcité et j'évoquerai le débat difficile du mariage « pour tous ».

1. L'avenir des communautés chrétiennes

L'Eglise est au défi, pour plusieurs raisons. Première raison : nous sommes dans une société où on ne l'attend pas forcément. La valorisation de l'individu relayée par le développement de la société de consommation fait que, y compris sur le terrain religieux, nous sommes dans une perspective de consommation. C'est l'individu qui ressent des besoins, qui choisit, qui achète, qui se construit son propre environnement, qui fait son marché dans tous les domaines, y compris dans le domaine spirituel et religieux. Un nouveau produit chasse l'autre.

En même temps, cette valorisation de l'individu (je pense que ? je crois ou pas ? je m'engage ou pas ?) s'accompagne paradoxalement d'une imposition de certains modes de pensée et de vivre. Eléments d'une pensée unique qui se veut tolérante et en même temps qui peut être assez féroce, voire parfois de très mauvaise foi contre ceux qui ne rentrent pas dans le moule. Bien des jeunes (en aumônerie scolaire ou universitaire) ressentent cela et en souffrent parfois. Le mouvement de sécularisation de la société française est très ancien. Il s'est même accéléré, depuis 1968. Ce mouvement de sécularisation tend à distendre les liens de réalité sociale avec une appartenance religieuse ou une influence ecclésiale (hôpitaux ou monde de la santé, œuvres de jeunesse, syndicalisme, etc...). La tendance est de renvoyer les religions en général, les Eglises, l'Eglise catholique en particulier qui a pourtant une place à part, un poids culturel, dans le domaine privé, dans celui des opinions personnelles à condition que cela ne gêne pas. Des tendances laïques militantes vont plaider pour une non intervention des religions, une non prise en compte des religions dans l'espace public. Ce climat général a des

répercussions sur l'évolution de notre vie ecclésiale. La transmission familiale du patrimoine chrétien s'affaiblit. Ce n'est pas si facile de transmettre ce qui nous fait vivre, le cœur de notre foi aux générations plus jeunes. Ceci est durement ressenti dans les familles catholiques. A partir d'une même éducation, le choix des enfants, leur manière d'accueillir l'héritage va être différent. Certains vont être croyants et d'autres pas du tout. Cela pose des questions et suscite parfois un sentiment de culpabilité. Cette approche-là est assez différente dans des communautés venues de pays étrangers ou marqués par des drames historiques (ex. des Chaldéens à Sarcelles, où la question de la transmission ne se pose pas, la religion fait partie de leur appartenance, sans qu'ils soient dans un communautarisme fermé).

Cela est ressenti très fortement par les différentes générations familiales et contribue à une baisse des statistiques, sur les pratiques religieuses et sacramentelles.

Nombre de baptêmes : 432 000 en 1993 à 300 000 en 2011.

Mariages : 132 000 en 1993 et 71 000 à l'Eglise en 2011.

Pratique dominicale en baisse : elle est liée à la crise de la transmission familiale, au rythme du week-end, à l'approche subjective de la participation à l'eucharistie, aux conditions objectives des regroupements paroissiaux.

Vocations sacerdotales et religieuses : on est stable sur un niveau bas. En même temps, il y a le fait que beaucoup de jeunes qui sont touchés par une activité de type apostolique ne rencontrent plus guère de prêtres, de religieux, de religieuses. De même, quand il y a une ordination dans un diocèse, c'est une belle fête diocésaine mais, dans les familles, ce n'est pas toujours bien reçu. La vocation, c'est comme les autoroutes ou le TGV, c'est bien mais si ça passe sur le terrain du voisin ! Par contre – trait plus marqué en France que dans d'autres pays, le diaconat permanent remis à l'honneur à Vatican II se développe : 800 diacres permanents en 1993, 2500 en 2012.

La mentalité générale de la société (problèmes moraux, sexuels, etc...) traverse aussi la réflexion des chrétiens. Tout le monde est touché par la fragilisation de la vie familiale, l'influence d'une mentalité ambiante. Il y a distorsion entre des positions de principe et les cas concrets quand on est confronté à une situation vis-à-vis de ses proches. On raisonne différemment !

Ce défi général peut sembler un peu difficile mais en même temps beaucoup d'initiatives sont prises, parfois avec succès pour relever ces défis et avoir une démarche de type missionnaire. La Lettre aux catholiques de France en 1996 a beaucoup insisté sur la nécessité de « proposer la foi », c'est-à-dire pas simplement d'être « accueillant » mais aussi « d'aller vers ». Engagement des catholiques dans la prise en charge de la vie ecclésiale : responsabilité des laïcs dans la vie paroissiale (EAP, Conseils pastoraux). L'enjeu est celui du renouvellement, on peut sentir aussi des signes d'usure. Le renouvellement ne s'est pas forcément fait régulièrement. Il faut bien fixer des délais, des mandats. On ne remplit pas une fonction à vie. Charges qui sont lourdes : les successeurs se disent qu'ils n'y arriveront pas, que ce sera trop lourd. On fait fuir les vocations. Il y a certainement une réflexion à avoir sur les moyens à se donner pour permettre, faciliter, rendre possible ces passages de témoins et ces prises de responsabilité des uns et des autres.

Développement de la formation et du ressourcement spirituel. Les initiatives sont très nombreuses dans les diocèses. Par rapport à la génération de nos grands-parents ou arrière-grands-parents, beaucoup plus de chrétiens sont formés à une certaine intelligence et cohésion de leur foi. Demandes de ressourcement, d'accompagnement spirituel, de retraites. Comment mettre ma foi au cœur de ma vie ?

Engagement dans une pastorale des jeunes renouvelée. Les initiatives sont innovantes et essayent d'avoir un certain impact. Des indices le manifestent. Les JMJ disent un peu une vitalité parmi les jeunes chrétiens. Certes Rio était loin ! Mais aux JMJ de Madrid, la France était le 2^{ème} pays européen représenté en nombre. Cela veut dire quelque chose !

Développement d'une pastorale de l'initiation. Développement des démarches des jeunes et des adultes en vue du baptême, préparation de l'eucharistie ou de la confirmation. Ce ne sont pas seulement des rattrapages par rapport à des demandes non satisfaites à l'enfance ! Ces démarches sont un facteur de renouvellement dans la vie des communautés. Tout cela est un facteur positif : il y a un peu plus de 9 000 catéchumènes en France. Et 3 000 baptêmes d'adultes chaque année.

Rôle de la vie consacrée, même si les questions de renouvellement ne sont pas évidentes. Aiguillon que représente l'existence de communautés nouvelles, même si elles ont leurs difficultés internes.

Maillage des Mouvements et Associations de Fidèles, même si certains sont en perte de vitesse.

Dimension caritative, de la solidarité : il y a un engagement extrêmement fort et présent des chrétiens. Si demain tous les catholiques se retiraient de toutes les associations où ils sont présents, la société française en pâtirait fortement (que ce soit des associations confessionnelles ou pas).

2. Laïcité

La laïcité française paraît, surtout de l'étranger, très particulière. Elle l'est moins qu'on ne le dit. La loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. Elle ne signifie pas le refus ou l'ignorance des religions mais la non inféodation de l'un vis à vis de l'autre et la distinction des domaines. Il est bon que notre République qui sait rappeler la séparation de l'Eglise et de l'Etat sache aussi reconnaître que cette séparation ne signifie pas l'absence de relations, l'ignorance réciproque et que les croyances des citoyens, si elles doivent être respectées par un Etat neutre et indépendant ne sont pas à renvoyer dans la seule sphère privé, dans le secret des sacristies. La séparation n'interdit pas les relations mais les instaure sur d'autres bases. S'il y a séparation de l'Eglise et de l'Etat, il n'y a pas pour autant de séparation de l'Eglise et de la société. Nous avons à être vigilants sur ce point, à ne pas nous laisser enfermés dans la seule sphère du privé ! L'indépendance mutuelle de l'Eglise et du pouvoir politique n'implique pas l'ignorance ou l'hostilité. Elle appelle au contraire la connaissance mutuelle et la coopération (*Gaudium et Spes*, Jean-Paul II en 2005 lors du centenaire de la loi, Benoît XVI l'a redit quand il est venu en France en 2008). Il nous faut être assez vigilant face à des tentatives plus ou moins explicites de laïcisation de la société française. Elles ne concerneraient plus seulement l'Etat mais la société toute entière, réduisant l'expression publique et sociale des religions, enfermant le religieux dans le domaine du privé, de l'intime, lui déniait le droit d'expression dans l'espace public. Dans la pratique qui a été la mienne dans les relations avec les pouvoirs publics, j'ai toujours trouvé des interlocuteurs qui avaient bien cette vision de la laïcité. Il y a là un défi pour notre Eglise, à mettre en lien avec la question du dialogue interreligieux. Il est important que les responsables religieux puissent parler entre eux.

Dernier mot à propos de ce qui s'est passé autour du débat pour le mariage pour tous. A la fois il a manifesté des capacités de certains chrétiens à se mobiliser en particulier chez les plus jeunes, et cela interroge l'Eglise dans son fonctionnement. On se plaint que les jeunes ne sont pas assez présents. Certains ont trouvé là un élément d'expression et de motivation. Une nouvelle génération s'est engagée, a pris des responsabilités. Sans doute elle se retrouvera demain en politique, dans des mouvements d'Eglise. Il y a une nécessité de former cette nouvelle génération, en particulier sur l'enseignement social de l'Eglise. Comment notre Eglise est présente sur les grandes questions éthiques qui traversent notre société (fin de vie, recherche biomédicale, procréation assistée), les questions économiques et sociales (argent roi, financiarisation de l'économie, question européenne, mondialisation) ? Aider à la question du sens. Quelle société voulons-nous et pourquoi ? Cela reste à construire. Effort de formation important au niveau ecclésial.

Après, restent aussi des questions : les personnes homosexuelles qui ont très mal vécu le débat autour de la Loi, quelle pastorale et quel accueil pour ces personnes ? Tensions dans les communautés chrétiennes, qui posent des questions sur le fonctionnement, la capacité à s'écouter, à être facteurs de communion.

A travers ces défis, à travers l'inscription de l'Eglise dans la société et dans les débats éthiques, il me semble que nous avons à être porteurs d'espérance pour la société toute entière. Aujourd'hui dans notre pays, il y a un problème qui touche au sens du vivre ensemble. Il y a des blocages qui sont sur des raisons de fonds. Nous avons un rôle et une mission à jouer pour être porteurs de cette espérance. Vu de l'étranger, on nous regarde ! Ce que nous vivons est plus large que nous.